



## LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 a commencé avec son lot d'incertitudes liées à la pandémie de la Covid 19, tant sur le plan sanitaire que pour le devenir de notre tissu économique.

Depuis plus d'un an, nous sommes confrontés à la plus grave crise sanitaire que l'homme moderne n'avait jamais connue. Notre vie sociale est toujours en retrait, ce qui impacte notre moral et notre visibilité sur l'avenir.

Nous avons pris conscience que toute la chaîne de nos services de soins devra faire l'objet d'une refonte globale et notre pays devra tirer les leçons de nos manques dans ce domaine.

Une lueur d'espoir est apparue avec le développement des vaccins, découverts en un temps record. Certes, des doutes subsistent sur les conséquences de la vaccination sur notre organisme, sur les effets indésirables potentiels, mais c'est, à ce jour, la seule porte de sortie de cette crise qui s'est entrouverte.

Je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner dès que vous le pourrez, tout en sachant que le vaccin permet uniquement de limiter fortement les risques de formes graves de la maladie mais ne protège pas de la contamination.

Les gestes barrières, le port du masque et la limitation des rassemblements entre les individus demeurent les meilleurs moyens de se protéger.

Quoiqu'il en soit, nous nous devons de continuer à entretenir l'espoir de jours meilleurs et c'est avec cet optimisme que l'équipe municipale s'attache à mettre en œuvre le programme que nous vous avons proposé lors des élections municipales de 2020.

L'ensemble de nos actions s'orienteront vers une amélioration de notre cadre de vie avec une volonté affirmée de développement durable et de protection de notre environnement.

Vous découvrirez, désormais, dans les infos municipales trimestrielles, des thèmes qui intégreront des conseils et des actions pour des comportements plus vertueux pour l'environnement et notre planète.

**Bonne lecture !**

**CORONAVIRUS / COVID - 19**  
**Continuez à être prudents et vaccinez-vous !**

# TRAVAUX RÉALISÉS

## Du côté du cimetière ...

### Création d'une nouvelle allée

Le conseil municipal ayant validé un aménagement du cimetière, des travaux ont été organisés par notre 1er Adjoint et le concours de l'entreprise SOTRAPAC pour la création d'un nouveau linéaire pour les futures sépultures et d'une allée ainsi qu'un endroit pour faciliter la manutention des pompes funèbres.



Coût de l'opération 4 650 €.

## Du côté de la Place du Pont et de l'Impasse du Pont ...

De mémoire d'Anciens, cela faisait plus de 30 ans que ce secteur n'avait fait l'objet d'élagage aussi conséquent.



# AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

- Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur
  - le projet du Pacte de Gouvernance adopté par le Conseil Communautaire
  - le Plan Prévention des Risques d'inondation du bassin versant des Pieds de côteaux des watteringues prescrit par arrêté du 16/01/2019
  - le transfert de l'organisation de la mobilité à la CCRA.
- Le Conseil Municipal a voté le compte de gestion 2020 avec un excédent global de 344 135 € pour l'exercice.

N'hésitez pas à consulter les procès verbaux des Conseils Municipaux sur notre site internet !

## INFOS DIVERSES

- Les élections Régionales et Départementales sont prévues les 20 et 27 Juin 2021.
- Le Registre des personnes vulnérables a été mis en place. N'hésitez pas à vous inscrire, si vous êtes concerné(e). Retrouvez toutes les informations sur [www.polincove.fr](http://www.polincove.fr) ou en mairie.
- Les compteurs d'eau seront relevés du 3 au 5 août et le 18 août 2021.
- Le Syndicat des Eaux de la Région d'Audruicq prévoit des travaux de pose de nouvelles conduites d'eau Rue Saint Léger, pour un coût de plus de 400 000€.
- Place du Pont, la Box à vêtements sera prochainement retirée. Trop souvent, des dépôts de toute nature sont constatés. Vous trouverez ce type d'équipement à Audruicq.

# ÉVÈNEMENTS

## Téléthon 2020

En raison de la crise sanitaire, certaines actions du téléthon 2020 n'ont pas été réalisées. C'était le cas pour le ramassage de la ferraille annulé en Novembre.

Le 23 janvier des bénévoles des communes de Rumingham, Sainte Marie Kerque, Recques sur Hem, Muncq-Nieurlet et Polincove ont collecté **31 tonnes de ferraille** grâce à la participation de nombreux habitants qui ont pris l'habitude de stocker toute l'année. Au niveau de notre village, 27 habitations ont réalisé cette belle action pour le Téléthon



Au total **5 999,95 €** de bénéfice dont 980,90 € pour la vente de pomponettes et celle d'objets fabriqués par l'école de Recques sur Hem et Muncq-Nieurlet.



Il est à noter que les fonds récoltés pour la ferraille sont le fruit d'un tri effectué par des bénévoles les Lundi et Mardi qui suivent le ramassage.

**Les organisateurs vous adressent un grand MERCI à tous et vous donnent rendez-vous en fin d'année 2021 à Polincove, car, si la situation sanitaire le permet, une grande partie des actions du Téléthon se dérouleront dans notre village.**

## Maisons illuminées 2020

Une vingtaine de Polincovois ont contribué à la magie de Noël en faisant briller de mille feux leurs façades et jardins. Chaque participant inscrit s'est vu remettre un panier garni par le Comité des Fêtes.

## Joyeux ANNIVERSAIRE !



Mme Christianne BRULIN a fêté ses 98 ans le 31 Janvier 2021.

# ENVIRONNEMENT



## L'EAU, un bien précieux à préserver !

L'eau est notre bien commun à tous et nous devons TOUS agir pour la protéger, la préserver et la partager.

Parce qu'ouvrir son robinet ne donne pas le droit d'avoir de l'eau, il est devenu indispensable que nos pratiques de consommation de cette ressource vitale pour l'être humain évoluent.

La bonne gestion de l'eau est fondamentale pour la biodiversité, la santé et le climat.



### La feuille de route des politiques publiques pour la gestion de l'eau : le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Le SDAGE 2022-2027 se situe à l'échelle des Hauts de France et trace pour ces six années les grandes orientations des politiques publiques en matière de gestion de l'eau. Il définit :

- Les règles à suivre pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau dans un souci de satisfaction des usagers de l'eau.
- Les objectifs à atteindre pour maintenir « le bon état » de toutes les eaux : rivières, cours d'eau, nappes d'eau souterraines, lacs, plans d'eau, eaux littorales...
- Les améliorations à apporter pour la préservation de tous les milieux aquatiques.



### Quels sont les enjeux du SDAGE ?

- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Garantir pour tous une eau potable en quantité suffisante
- Prévenir et gérer les crues et les inondations
- Protéger le milieu marin
- Mettre en œuvre une politique de gestion durable et cohérente de l'eau.



### Mais comment agir pour préserver la qualité de l'eau potable sur mon territoire ?

Chacun peut contribuer à sa manière et à son niveau avec des actions diverses :

- Économiser et réutiliser nos prélèvements sur le réseau
- Pister les fuites dans la maison
- Stopper le gaspillage, laisser les terrains perméables
- Supprimer les drainages

et bien d'autres solutions.



*Vous pouvez aussi être acteurs dans la construction du SDAGE 2022-2027.*

*Donnez votre avis en participant à une consultation du public.*

## Rendez-vous sur le site de l'Agence de l'eau

<https://www.eau-artois-picardie.fr/consultation-du-public-sur-la-gestion-de-leau-et-des-inondations>

## Faut-il continuer à bêcher son potager ?

À quoi bon se fatiguer à bêcher alors que les vers de terre peuvent faire le travail à notre place !

Les vers de terre, en creusant leurs galeries, permettent une **bonne aération du sol**, une **circulation de l'eau optimale** et un **meilleur développement des racines** dans cette terre ameublie.

Mais les vers de terre ne sont pas les seuls habitants du sol. Il y a bon nombre d'hôtes visibles (insectes et larves, araignées, mille-pattes, ...) et invisibles à l'œil nu (champignons et bactéries) **qui travaillent également à structurer et à fertiliser la terre en dégradant la matière organique.**

**Or, tout ce petit monde ne vit pas au même étage !** Tandis que certains vivent à la surface du sol, d'autres vivent en profondeur. **Le retournement de la terre par le bêchage va faire mourir une partie de ces organismes.**

*Le saviez-vous ?*

Chaque année, les micro-organismes du sol peuvent recycler 25 tonnes de matière organique sur une surface équivalente à un terrain de football.

Dans la pratique,

- *Travaillez au minimum votre sol.*

Si besoin, aérez **sans retourner** à l'aide d'une fourche bêche ou d'une grelinette afin de **ne pas déstructurer le sol.**

- *Donnez « à manger » aux organismes qui peuplent le sol en maintenant une couverture permanente de celui-ci.*

Engrais verts (moutarde, phacélie ...), fumier, compost, paille, résidus de tonte, foin, feuilles mortes, BRF (Bois Raméal Fragmenté), restitutions des résidus de culture constitueront **la matière organique nécessaire et tant appréciée des hôtes de notre potager.**

Maintenir une couverture permanente du sol, c'est aussi :

- **Limiter l'érosion en cas de fortes pluies ;**
- **Économiser l'eau ;**
- **Limiter le développement des adventices, autrement dit "des mauvaises herbes".**



**Le sol est un milieu vivant bien organisé et le bêchage le tue à petit feu. Préservons le sol et la biodiversité !**

## Pour bien vivre ENSEMBLE ...

### RAPPEL

Le brûlage des déchets verts est interdit par la loi sous peine d'une amende de 4e classe s'élevant à 750 €

**Les déchets verts sont une ressource pour nos jardins. Ne les brûlons pas !**

## Le saviez-vous ?



**50 kg**  
de déchets  
verts brûlés

Emettent autant de  
particules  
polluantes que



**14 000 km**  
parcourus en voiture



**3 mois**  
de chauffage d'un  
pavillon avec chau-  
dière au fioul



**700**  
allers-retours à une  
déchèterie située à  
20 km

# PROJETS 2021

En fin d'année dernière, le Conseil Municipal a validé les axes principaux du plan de marche du mandat, avec la volonté de réussir à concrétiser des projets réalistes, structurants et conformes à nos ambitions de développement durable.

Aussi en 2021, les élus du Conseil Municipal ont souhaité mettre l'accent sur la sécurité, sur une offre nouvelle de mobilité, sur notre jeunesse, sur la réduction de notre consommation énergétique, sur notre patrimoine et sur la biodiversité.

*Mais les projets ci-dessous ne verront le jour qu'à condition d'avoir les retours favorables à nos demandes de subvention.*

## Sécurité

- **Travaux de remplacement du pont Cannelle**, situé à l'extrémité de la rue de la rivière.



**Coût estimatif 101 000 € HT**

La date de réalisation n'est pas encore programmée et tout dépendra du retour de l'État que nous avons sollicité à hauteur de 40 480 €. **Le Département nous a déjà octroyé 40 000 €.**

- **Mise en place de barrières de ville le long de la Mairie**

Quotidiennement, des véhicules stationnent sur le trottoir situé en façade de la Mairie, notamment lors des entrées et sorties d'école. La sécurité des piétons n'étant pas assurée, des barrières seront posées sur ce périmètre. **Coût 1 100 €.**

- **Nouvel Abribus Place du Pont**

L'actuel abri en béton sera enlevé et remplacé par un nouvel équipement placé dans la continuité du passage piétons. **Coût 5 500 €, subvention espérée du Département 2 750 €**

## Mobilité

- **Création d'un parc de stationnement vélos**

Alternative à l'automobile, le vélo doit pouvoir prendre le relais pour les petits trajets à la condition que les utilisateurs puissent stationner en toute sécurité. Deux abris à vélos seront posés dans l'espace jouxtant l'école et situé à l'entrée de l'impasse de l'école. Un abri accessible au public contiendra 16 emplacements et l'autre permettra aux élèves de l'école de disposer de 8 places.



**Coût estimatif 15 778 € + 1 300 € (dalle béton et grilles), subvention 9 467 €.**

## Jeunesse

- **Création d'un City Stade**

Nous avons la chance de disposer d'un bel espace de jeux dans une aire de loisirs bien située et prisée des enfants et de leurs parents. Parce qu'il s'agit d'un souhait émis par le CMJ, nous avons décidé d'investir dans un équipement moderne qui sera installé en lieu et place du terrain actuel. **Coût 48 400 € subventionné à 50% par la Région (accord obtenu) et 30 % par le Département (en attente de réponse).**

- **École**

À la demande de l'équipe enseignante, nous avons répondu à un appel à projet lancé par l'Etat dans le cadre **du plan de relance pour le développement du numérique à l'école**. Nous avons déposé un dossier pour 11 000 € subventionnable à 70 % si notre demande est retenue (réponse en Juin). **Nous poursuivrons le changement d'huissieries pour une dépense de 5 950 € avec subvention Département (30 % acquise) et espérée de l'Etat (25 %).**

## Économie d'énergie

- Réfection d'une partie de l'éclairage public

66 points lumineux seront changés pour passer en éclairage à leds beaucoup plus respectueux de l'environnement, favorable au développement de la biodiversité et moins énergivore.

**Coût 41 600 € subventions espérées 68 % (Etat, FDE et CEE).**

## Patrimoine

- L'église

Afin d'essayer de résoudre le problème d'infiltration d'eau, nous allons agir sur la toiture et le linéaire de gouttières.

L'entreprise choisie et spécialisée dans ce domaine nous a dit que globalement la toiture était en bon état (quelques ardoises à remettre en place).

**Coût des travaux prévisionnels 9 500 € qui seront entièrement autofinancés.**

Une étude sera menée sur le chauffage.

- La salle municipale

Faute de mieux pour le moment, nous changerons la 2ème fenêtre de la cuisine et l'appareil de chauffage qui n'est plus réparable.

**Coût total estimé 7 000 € avec autofinancement total.**

## Biodiversité

Un espace dédié à la nature sera aménagé sur la bande enherbée située au carrefour du Long Jardin.

550 plants d'arbres, d'arbustes et petits fruitiers, provenant d'un pépiniériste local, seront plantés par une association d'insertion spécialisée dans ce domaine et permettront la création de haies, d'un verger et autres buissons complétés par des nichoirs et un hôtel à insectes.

**Notre dossier a été valorisé avec la collaboration du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, avec un coût total de 4 410 € finançable à 80 % par le Département (en attente de réponse).**

Préalablement, nous remettrons en forme le parking du Long Jardin avec des petits cailloux.





Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq

ACTUALITÉS

# MAISON FRANCE SERVICES

DES SERVICES :

DE PROXIMITÉ

PERSONNALISÉS

ET GRATUITS

PROCHE DE VOUS  
POUR FACILITER  
VOS DÉMARCHES  
AU QUOTIDIEN

SERVICE +

UN ACCÈS  
AU NUMÉRIQUE :  
MATÉRIEL, CONSEILS  
ET ATELIERS

- Au cœur des territoires
- Un service public de qualité à visage humain
- Trois animatrices pour vous conseiller
- Dans un lieu de vie agréable et convivial
- Pour répondre à vos besoins
- Quelle que soit votre demande (demande d'allocation en ligne, préparation de la retraite, immatriculation de voiture...)

DANS UN LIEU UNIQUE !

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Mardi : 8h30 - 17h30 (non-stop)

Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Jedi : 8h30 - 12h et 14h - 19h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30



66 place du Général de Gaulle  
62370 Audruicq



03 21 00 83 83



franceservices@ccra.fr



France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

[www.ccra.fr](http://www.ccra.fr)